

Original Research Article

De l'impolitesse linguistique dans quelques débats télévisés au Cameroun

Joseph Avodo Avodo^{1*}

¹Université de Maroua, Cameroun

Article History

Received: 24.04.2025

Accepted: 29.05.2025

Published: 06.06.2025

Journal homepage:

<https://www.easpublisher.com>

Quick Response Code



Abstract: Cette contribution décrit l'impolitesse et la violence verbales dans les débats télévisés francophones au Cameroun. L'objectif est de scruter les stratégies discursives qui alimentent la conflictualité dans ce genre interactionnel compétitif et axé sur l'agôn. Les données empiriques sont constituées d'interactions verbales impliquant des personnalités publiques camerounaises ; elles ont été extraites de la plateforme YouTube. Les résultats des analyses mettent en évidence les événements déclencheurs de tension, les diverses formes d'impolitesse (sarcasme, polirudesse, invective, ironie) et les stratégies de la mise en mort symbolique de l'adversaire. L'étude souligne que les interactions verbales observées dans les débats télévisés au Cameroun sont révélatrices des dynamiques relationnelles, sociopolitiques et identitaires.

Keywords: Agôn, impolitesse, violence verbale, débat, pragmatique.

Copyright © 2025 The Author(s): This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY-NC 4.0) which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium for non-commercial use provided the original author and source are credited.

INTRODUCTION

Le Conseil national de la communication (CNC), l'organe de régulation des médias au Cameroun, s'investit depuis quelques années dans la réduction des comportements langagiers excessifs, de l'agressivité verbale et des autres dérives langagières contraires aux normes sociales et communicationnelles. Cela étant, les interactions verbales dans les émissions télévisuelles interactives au Cameroun sont devenues un terrain d'étude fertile pour scruter les dynamiques sociales selon plusieurs perspectives disciplinaires (sociologique, politique, psychologique, linguistique, etc). Dans cet article, nous nous intéressons à l'impolitesse et à la violence verbale dans les échanges compétitifs en décrivant les éléments déclencheurs et les manifestations linguistiques et discursives de l'agôn. Le cadre empirique de l'analyse se compose de quatre duels télévisés francophones mettant en scène des personnalités sociales. Les contenus sont structurés en trois articulations : tout d'abord, nous rappellerons les considérations théoriques sur l'objet d'étude, ensuite, nous décrirons les aspects méthodologiques, et enfin, nous présenterons les résultats des analyses.

1. PROLÉGOMENES THÉORIQUES

1.1. Le débat, un genre interactionnel compétitif et contraignant

Les émissions télévisées interactives sont devenues de nouvelles agoras dans lesquelles les personnalités de la vie sociale croisent le verbe et tentent

d'éclairer l'opinion publique sur des problématiques sociales d'actualité. Ces dernières années, ce type de programmes a connu une expansion considérable dans le paysage médiatique au Cameroun. Les débats sont des genres essentiellement interactifs avec une forte dose argumentative où les participants confrontent les idées afin de prendre l'ascendance sur l'interlocuteur et d'éclairer l'opinion publique. En réalité, l'enjeu primordial de tout débat est d'éclairer le public, de faire valoir ses idées (Vion, 2000). En ce qui concerne la première fonction, Garcia (1980 : 101) note que « le débat vise moins à modifier les convictions des interlocuteurs en présence qu'à argumenter le public sur la légitimité relative des positions qu'ils défendent ». Le second enjeu est symbolique et relationnel : dans un débat, il faut faire bonne figure, se montrer convenable en dépit de la conflictualité. Cela renvoie, chez Goffman (1987 : 22), à « la façon dont chaque individu doit se conduire vis-à-vis des autres afin de ne pas discréditer sa propre prétention tacite à la respectabilité ni celle des autres à être des personnes dotées de valeur sociale et dont il convient de respecter les diverses formes de territorialité ».

Il convient de relever également que contredire un interlocuteur, réfuter un point de vue constitue intrinsèquement un acte menaçant. En conséquence, les participants sont soumis au principe de la double contrainte : ménager la face de son adversaire et se positionner de manière à prendre l'ascendance sur l'opposant, tout en éclairant le public. Étant donné également leur préférence pour le désaccord (Kerbrat-

Orecchioni, 2010), les débats constituent des genres interactionnels conflictuels dans lesquels l'agôn occupe une place importante. Ils constituent dès lors un terreau fertile pour la violence verbale, l'impolitesse et l'agressivité verbale puisque celle-ci est inhérente aux situations conflictuelles (Moïse, 2012).

L'analyse des interactions verbales dans les débats dans les cultures étrangères (Hocini, 2020; Kerbrat-Orecchioni, 2016; De Chanay, 2010; Sullet-Nylander et Roitman, 2016) et asiatiques (Kim, 2001) souligne la nécessité d'un alliage entre les valeurs démocratiques (la liberté d'expression) et les exigences de respectabilité propres à chaque culture. Cela implique la promotion d'un débat démocratique constructif dans lequel les participants peuvent s'affronter verbalement de manière polie, exprimer leur discordance tout en maintenant un seuil de respectabilité. Pour ce qui est du contexte camerounais, il existe peu de recherches sur les interactions verbales en contexte médiatique. Nous avons proposé (Avodo Avodo, 2024) une analyse de la ritualisation de la conflictualité dans quelques duels télévisuels francophones. Cette contribution a scruté les stratégies de politesse dans le processus de déconflictualisation. Dans cette contribution, nous souhaitons enrichir cette étude en analysant l'impolitesse linguistique et la violence verbale comme stratégie de confrontation des idées.

1.2. L'impolitesse et ses différentes formes

L'impolitesse, une catégorie relationnelle, s'inscrit dans le *continuum* des lignes de conduites envers la face : la politesse, l'hyperpolitesse, l'apolitesse et la polirudesse. L'impolitesse a été qualifiée par Locher et Bousfield (2008 : 2) comme le parent pauvre de la politesse (*Poor cousin of politeness*), mais depuis les années 2000, elle est devenue un objet d'étude important. De nombreuses études (Culpeper, 1996, 2005 ; Bousfield et Locher, 2008 ; Mills, 2003, 2005; Locher et Watts, 2005 ; Bousfield, 2008) et colloques lui sont consacrés, justifiant son intérêt scientifique. Les études, d'inspiration anglo-saxonne, envisagent un *continuum* entre la politesse et l'impolitesse : alors que la politesse participe à la coopération interactionnelle, en ménageant le lien social, l'impolitesse attise le conflit en attaquant la face de l'allocutaire.

En se fondant sur le modèle de Brown et Levinson (1987), Culpeper définit l'impolitesse comme la menace envers la face : « *communicative strategy designed to attack face and thereby cause social conflict and disharmony* » (Culpeper, 2005 : 36). Une conception similaire est observée chez Mills (2005: 268); « *any type of linguistic behavior which is assessed as intending to threaten the hearer's face or social identity* ». Culpeper fonde l'impolitesse sur la perception: « *the phenomenon of impoliteness is to do with how offense is communicated and taken* » (Culpeper, 2005:36). Pour que l'acte d'impolitesse soit réussi, l'allocutaire ou un tiers doit le percevoir comme tel ; ce qui implique

l'identification d'une intention volontaire d'offenser. L'auteur a par ailleurs proposé cinq principales stratégies discursives à travers lesquelles l'impolitesse est observée : « (1) *Bald on record impoliteness – the FTA is performed in a direct, clear, unambiguous and concise way in circumstances where face is not irrelevant or minimised. [...] (2) Positive impoliteness (the use of strategies designed to damage the addressee's positive face wants. (3) Negative impoliteness – the use of strategies designed to damage the addressee's negative face wants. (4) Sarcasm or mock politeness – the FTA is performed with the use of politeness strategies that are obviously insincere, and thus remain surface realisations. [...] (5) Withhold politeness – the absence of politeness works where it would be expected* » (Culpeper, 1996: 356).

Selon Bousfield, l'impolitesse apparaît dans une situation manifestement orientée vers une volonté de porter atteinte à la face de l'allocutaire alors que les attentes sociales prescrivent une activité atténuatrice : « *Impoliteness constitutes the communication of intentionally gratuitous and conflictive verbal face-threatening acts (FTAs) which are purposefully delivered: i. Unmitigated, in contexts where mitigation is required, and/or, ii. With deliberate aggression, that is, with the face threat exacerbated, 'boosted', or maximised in some way to heighten the face damage inflicted.* » (Bousfield, 2008 : 72). L'analyse des actes d'impolitesse prend en compte les facteurs déclencheurs (*triggering event*) (Bousfield, 2008 : 20) et le processus de résolution du conflit.

Les études de tradition française (Auger *et al.*, 2009; Moïse, 2012; Fracchiolla et Romain, 2025) établissent une interrelation entre les phénomènes de politesse, d'impolitesse et la montée en tension jusqu'à la violence verbale. Fracchiolla et Romain (2015, 2016) distinguent deux formes d'impolitesse : la politesse positive (elle est orientée vers la coopération) et l'impolitesse négative (elle repose sur la non-coopération). Il convient également de citer Kerbrat-Orecchioni (2005) qui a enrichi le cadre conceptuel de la politesse avec les notions d'apolitesse (l'absence normale de politesse), d'hyperpolitesse (la multiplication des actes flatteurs), de polirudesse (l'alternance entre la politesse et l'impolitesse), d'impolitesse (l'attaque envers la face) et de politesse (l'ensemble des stratégies de ménagement des faces).

1.3. La violence verbale

La violence verbale est inhérente aux situations conflictuelles. Elle entretient avec l'impolitesse un lien qui en fait un *continuum*. Depuis les années 2000, les recherches sur la violence verbale, à partir des approches théoriques complémentaires (la pragmatique, l'analyse conversationnelle et les théories de la politesse), ont permis une modélisation de la violence verbale fulgurante (Moïse 2012). La violence verbale y est définie comme une montée en tension, en d'autres

termes, « un processus marqué par des « déclencheurs » et des « étapes séquentielles » spécifiques qui s'inscrit dans des actes de parole repérables, des rapports de domination entre les locuteurs, des télescopages de normes et de rituels, des constructions identitaires et idéologiques » (Auger *et al.*, 2008 : 638). En effet, la montée en tension naît de plusieurs facteurs : le contrat de communication, les représentations sociales, les rapports de places sociales. Moïse (2006) propose une approche globale du phénomène en tant que pratique sociale : puisque, souligne-t-elle, les formes observées dans l'interaction violente peuvent relever des pratiques individuelles ou constituer des actes socialement inscrits dans des stratégies d'identification, d'appartenance ou de résistance.

En se basant sur divers terrains sociolinguistiques, il convient de distinguer trois types de violence verbale : la violence fulgurante, polémique et détournée. Selon Moïse (2012 :1), « la violence fulgurante est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...) à visée de domination ». La violence polémique mobilise des actes de langage indirects et implicites, une rhétorique à visée polémique et persuasive. Sur le plan linguistique, elle s'appuie sur des procédés tels que l'humour, l'ironie, la réfutation et l'argumentation *ad hominem*. La violence détournée est fréquemment observée dans les interactions par essence harmonieuse. Elle repose sur des stratégies ambivalentes telles que la pseudo-politesse, la coopération feinte et les ambiguïtés illocutoires (Moïse, 2012). Les analyses contenues dans cet article examinent les notions d'impolitesse, de montée en tension et de violence verbale dans un type d'interaction compétitif et agonale : le duel télévisé impliquant des personnalités de la scène publique camerounaise.

2. Le corpus d'interactions médiatiques

Les duels télévisés sont des genres interactionnels essentiellement agonaux : ils sont le lieu de mise en œuvre de diverses stratégies discursives et argumentatives à visée confrontationnelle. L'analyse de la dynamique de la relation interpersonnelle dans les duels télévisés permet de scruter comment les participants construisent, négocient ou modifient le lien interpersonnel en décryptant la gestion des faces et les stratégies interactionnelles, la dynamique des rapports de pouvoir et l'asymétrie interactionnelle. Bien d'autres aspects, non moins négligeables, tels que les stratégies de rupture et de désalignement (les désaccords, les provocations, la réfutation, etc.), l'engagement émotionnel et affectif (la colère, l'ironie, etc.) constituent autant d'objets potentiels d'analyse.

Les analyses reposent sur des données naturelles, constituées des interactions verbales observées et collectées par archivage automatique dans l'émission télévisuelle L'Arène diffusée en direct par Canal 2 international le dimanche soir à 20 h 30. Le programme est structuré en trois parties. Dans la première, l'invité(e) principal(e), une personnalité publique, est sollicité(e) pour éclairer l'opinion sur une question sociale d'actualité relevant de son domaine d'expertise. Cette partie se déroule sous le format d'une interview à deux voix impliquant l'invité(e) principal(e) et deux journalistes. La deuxième partie de l'émission oppose dans un duel l'invité à un adversaire. Le choix de l'opposant est effectué par le modérateur du duel. Quant aux thématiques du duel, leur choix relève du libre-arbitre de l'opposant. La durée du duel est de 30 minutes. La partie conclusive de l'émission est une synthèse de l'ensemble des développements. Elle est faite par un journaliste et peut être approuvée, modifier ou récusée par l'invité(e) principal(e). Nos analyses portent exclusivement sur la partie du duel. Les données ont été recueillies par extraction sur la page YouTube de la chaîne puis transcrites selon les principes méthodologiques de l'analyse des interactions verbales. Les trois interactions étudiées mettent en scène une hétérogénéité de catégories sociales..

- D1 : le duel entre Samuel Moth (SM) et Cabral Libii (CL) ;
- D2 : le duel opposant Jean Bahebeck (JB) et Jean-Marie Eloundou (JME) ;
- D3 : le duel impliquant Augustin Nguéack (AN) et Hervé-Emmanuel Nkom (HEN) ;

Les contenus abordés par les participants portent sur la gestion du patrimoine forestier (D1), le boycott des élections régionales et l'agonie politique de l'UPC (D2), la binationalité et la crise politique dans les régions camerounaises du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (D3). Les analyses portent sur trois niveaux. Le premier examine, à partir d'une approche située, quelques déclencheurs et les manifestations linguistiques et discursives de la montée en tension. Dans le deuxième niveau d'analyse, nous scrutons quelques stratégies de la violence fulgurante, notamment les invectives, les attaques personnelles, la mobilisation de l'*agôn* et de l'*autoritas*. La dernière section des analyses aborde la construction discursive de la mort symbolique de l'adversaire.

3. RESULTATS DES ANALYSES

3.1. Les déclencheurs de la montée en tension

Dans le modèle élaboré par Fracchiolla *et al.*, (2013), pour qu'il y ait de la violence verbale, il faut nécessairement un déclencheur de conflit, un événement langagier qui établit une situation potentiellement conflictuelle ou la violence embryonnaire. L'analyse causale des situations de montée en tension révèle que, dans les interactions exploitées, plusieurs déclencheurs sont à la genèse des phénomènes langagiers relevant de la violence verbale et de l'impolitesse. En effet, dans les

échanges compétitifs, tout évènement de discordance peut entraîner la montée en tension. Néanmoins, il est certains évènements qui paraissent davantage conflictogènes que d'autres. Les analyses suivantes exposent quatre situations conflictogènes fréquemment observées dans les interactions: la modification unilatérale de la forme de l'interaction, les contenus des échanges, la construction des identités sociales et le rapport de places. Chaque cas de figure repose sur l'identification de l'évènement conflictogène, des manifestations linguistiques et discursives, car le discours est au centre de l'agôn. C'est à travers le discours, les modalités interactionnelles et les unités

linguistiques que les participants interagissent et expriment la dynamique relationnelle.

3.1.1. La forme de l'interaction

Le duel obéit à un format interactionnel spécifique (Vion, 2000 ; Kim, 1998) dont la maîtrise et le respect des règles par les débatteurs conditionnent l'efficacité de ce genre agonale. Lorsque l'un des participants modifie unilatéralement le format des échanges à son avantage, la tentative peut donner lieu à une discordance potentiellement conflictogène entre les participants. L'échange qui suit illustre ce cas de figure.

Extrait 1: échange entre HEN et AN au sujet du style conversationnel de AN

T1	HEN :	Je m'ennuie dans votre manière d'introduire vos propos.
T2	AN :	Je suis comme ça.
T3	HEN :	Mais vous n'êtes pas chez vous ici. C'est un espace public. Je suis commandeur de l'ordre national de la valeur (Il hausse le ton).

Dans cet échange, Augustin Nguefack (AN) modifie le format du duel en lui conférant la forme de l'interrogatoire judiciaire [1]. Rappelons que l'interrogatoire est un genre interactionnel essentiellement condescendant dans la mesure où il repose sur une asymétrie de places ; il est donc antinomique de la symétrie préconisée par le débat. Évidemment, le nouveau format apparaît dès lors comme un déclencheur de conflit. Dans (T1), l'échange s'ouvre avec un énoncé qui révèle la montée en tension de l'émotion de HEN : « Je m'ennuie dans votre manière d'introduire vos propos. » Il s'agit manifestement d'un reproche atténué, d'un rappel implicite adressé à l'interlocuteur de modifier son style conversationnel. En (T2), la montée en tension est activée à travers le refus indirect d'AN : « Je suis comme ça ». Cet énoncé montre l'influence des schèmes identitaires dans la ligne de conduite des panélistes durant les débats [2].

Nous avons observé que les participants abordent l'interaction en s'appuyant sur leurs compétences professionnelles, et pas toujours suivant les conventions du débat. La cristallisation de la discordance aboutit à un acte d'agressivité et d'impolitesse (T3). L'intervention de HEN s'appuie sur des marqueurs de conflictualité et de condescendance : l'emploi du connecteur adversatif « mais » et la modalité négative (« vous n'êtes pas chez vous ici »). Au niveau suprasegmental, on observe un autre taxème : « Il hausse le ton [3] ». La position dominante et condescendante de HEN est réitérée à travers l'auto-désignation honorifique (« je suis commandeur de l'ordre de la valeur »). Ce premier cas de figure montre que l'impolitesse prend

souvent corps dans les rapports de forces opérationnels dans l'interaction et la position sociale dominante occupée par certains participants. Dans les situations conflictuelles, les participants se positionnent de manière stratégique pour prendre l'ascendance en intensifiant l'agôn au moyen de plusieurs procédés durcisseurs et taxèmes. Certains participants peuvent tenter de modifier unilatéralement la forme de l'interaction à leur avantage ; les mécanismes de résistance qui en découlent peuvent donner lieu à une montée en tension et aux actes d'impolitesse.

3.1.2. La discordance sur les contenus

La construction interactive du discours dans les échanges repose fondamentalement sur le dialogisme. En effet, selon la théorie bakhtinienne, toute prise de parole d'un participant apparaît comme « un maillon de la chaîne des actes de parole » (Bakhtine, 1977 : 105) qui se nourrit de la parole de l'adversaire. Cette propriété constitutive du discours génère souvent des situations de discordance débouchant sur la montée en tension et parfois l'impolitesse. Dans le D3, une escalade verbale oppose AN et HEN sur la notion de décision de justice. Pour disqualifier son adversaire, HEN utilise régulièrement le sarcasme (« *brillant avocat* »), alors que de manière continue, il s'est investi à prouver l'incompétence de son adversaire sur les questions juridiques. L'ironie est également mobilisée afin d'attaquer de manière courtoise l'adversaire, de le décrédibiliser et finalement de le disqualifier en tant qu'expert du droit. Dans les formes indirectes de la montée en tension (Fracchiolla et Romain 2015 : 8), les

¹ Le participant Augustin Nguefack adresse, depuis l'amorce du duel, une série de questions fermées à son adversaire ; ce qui gêne manifestement son interlocuteur.

² Augustin Nguefack est avocat et interagit avec son adversaire comme s'il s'agissait d'un interrogatoire judiciaire.

³ Le fait de hausser le ton dans l'échange constitue un taxème, une volonté manifeste du locuteur de prendre l'ascendance sur son interlocuteur.

participants utilisent aussi la polirudesse. Elle est illustrée dans l'échange ci-après.

Extrait 2: échange entre HEN et AN au sujet de l'obtention du passeport de HEN

T1	AN :	Pour obtenir votre passeport français [
T2	HEN:	Je n'ai pas de passeport français
T3	AN :	Vous avez dit que pour des raisons de travail votre employeur vous a octroyé un passeport [
T4	HHEN :	Non, j'ai dit (<i>il hausse le ton</i>) pour des raisons de travail on m'a mis dans des dispositions juridiques qui me dispensaient d'avoir à demander un visa partout. Et ce n'est pas un passeport français monsieur. Pardon maître, je peux vous appeler monsieur de temps en temps. (Duel 3 : AN-HEK)

L'arrière-plan thématique de l'échange porte sur la binationalité au Cameroun. À l'occasion des élections sénatoriales, la candidature de HEN avait été rejetée pour raison de binationalité [4]. Dans cette séquence, les deux adversaires s'affrontent sur cette question. L'échange est amorcé en apparence de manière neutre, mais il véhicule une implicature conversationnelle qui vise à faire comprendre à l'opinion que HEN détient une double nationalité (T1). Dans le tour (T2), on observe une objection réalisée au moyen d'une interruption volontaire et d'un acte de désaccord explicite : « *Je n'ai pas de passeport français.* » AN réitère sa position argumentative dans (T3) à travers une reformulation biaisée, une technique langagière qui consiste à imposer une vision des faits. Dans l'intervention (T4), l'échange bascule vers la montée en tension de la violence polémique.

Plusieurs manifestations linguistiques de l'agôn sont observées : tout d'abord, les interruptions réciproques qui semblent dénoter une violence embryonnaire. Ensuite, un désaccord renforcé et une menace envers la face de AN (« Non, j'ai dit (*il hausse le ton*) que pour des raisons de travail on m'a mis dans des dispositions juridiques qui me dispensaient d'avoir à demander un visa partout »). Au niveau paralinguistique, on relève l'utilisation d'un ton péremptoire qui renforce la discordance. Enfin, il convient de relever la présence d'un acte de polirudesse, une alternance entre la politesse et l'impolitesse au sein d'un même énoncé (Kerbrat-Orecchioni, 2016). La pseudo-politesse est matérialisée par le glissement d'un terme d'adresse honorifique et institutionnellement préféré (« maître ») à un titre neutre (« monsieur ») associé à un acte d'excuse. Le glissement

d'adresse semble être une provocation implicite, une attaque voilée envers la face d'AN. En effet, sous l'apparence d'une politesse négative (l'emploi de la formule d'excuse « pardon »), l'acte constitue en réalité une agression verbale déguisée, un simulacre de politesse.

3.1.3. Le dysfonctionnement des tours de parole

Dans les interactions médiatiques, l'agôn est souvent généré par le non-respect des règles conversationnelles liées aux tours de parole. Les conversationnalistes (Sacks *et al.*, 1972) ont modélisé trois règles de tours de parole spécifiques à une interaction coopérative. Débattre, c'est certes contrarier son adversaire ; c'est aussi respecter les droits de ce dernier, particulièrement le droit à la parole. Si le duel permet intrinsèquement les phénomènes liés au dysfonctionnement des tours de parole (les chevauchements et les interruptions), il est tout aussi évident que le respect de l'idéal conversationnel garantit l'intelligibilité de l'interaction.

Dans les genres compétitifs tels que le débat ou le duel, le désir de « clouer le bec » à l'adversaire débouche régulièrement sur la violation des règles de tours et la montée en tension. L'observation des échanges montre que certains phénomènes liés aux tours de parole (les interruptions volontaires, la confiscation de la parole par un participant, les chevauchements, le refus de dialoguer) sont conflictogènes et favorisent l'impolitesse et la montée en tension. La séquence qui suit illustre comment la montée en tension jaillit d'un enchaînement d'interruptions.

Extrait 3: échange entre HEN et AN au sujet des conditions de l'obtention du passeport

T1	AN	quelles sont les pièces qu'on doit fournir pour obtenir un passeport ?
T2	HNK :	(Il rit) Pour obtenir un passeport, vous avez d'abord vote état civil qui peut être votre
T3	AN :	carte d'identité, un certificat de nationalité [
T4	HEN	un certificat de nationalité [
T5	AN :	Laissez-moi poursuivre.
T6	HEN:	vous ne pouvez pas me poser des questions et m'empêcher de répondre. Un peu de décence.
T7	AN:	Okay
T8	HEN:	vous avez ces pièces et maintenant on vous demande même l'extrait de casier judiciaire.

⁴ La loi camerounaise n'autorise pas les binationaux d'exercer certaines fonctions électives ou nominatives.

T9	AN:	en France, on peut obtenir un passeport avec ces pièces ?
T10	HEN:	Oui
T11	AN	comment ?
T12	HEN	parce que vous ne voyagez pas assez [
T13	AN :	c'est quelle loi ?
T14	HEN :	vous posez des questions, vous me laissez répondre [
T15	AN :	J'avance.
T16	HEN :	vous n'avancez pas Maitre Nguefack. Je, je suis patient mais je voudrais que vous posiez des questions et laissez-moi vous répondre.
T17	AN :	je suis d'accord. Je suis avec vous
T18	HEN :	vous n'avez pas certainement exercé des activités en dehors du barreau. Sachez donc que tout État est libre d'octroyer un passeport à quelqu'un sans contrepartie pour des raisons qui lui sont propres et qui peuvent être des raisons économiques, stratégiques.... je vous donne un exemple.

Dans les débats télévisés étudiés, de nombreux participants, au lieu de déployer une argumentation pour convaincre et légitimer leur position auprès du public, s'engagent à brouiller l'argumentaire de leur adversaire, suscitant la confusion de l'opinion. Dans cette séquence, l'échange s'ouvre par une question informative et anodine d'AN. Le rire qui précède la réponse de HEN (T2) semble exprimer une attitude condescendante et l'intention de minimiser la question. La montée en tension s'accroît au moyen des interruptions itératives, d'une rupture thématique (T12) et des rappels à l'ordre qui entraînent l'agacement de HEN (16). En ce qui concerne la rupture thématique (T12), elle montre explicitement le choix de HEN pour le virage agonistique. En dépit d'une tentative d'apaisement (T17), la montée en tension atteint son sommet à travers une attaque *ad hominem* (T18). Dans cet extrait, plusieurs faits discursifs sont au service de la conflictualité : les interruptions répétées qui traduisent le désir du contrôle discursif. Dans cette séquence qui dure 45 secondes, on dénombre trois interruptions réalisées par AN. Ce dernier opère quelques petits coups de force, des violations territoriales, empêchant ainsi HEN de développer son argumentation. L'échange évolue donc à bâtons rompus et ne permet pas à HEN de mieux exprimer sa pensée. D'autres actes discursifs tels que les

reproches, la rupture thématique et l'attaque personnelle renforcent le virage agonistique de l'échange.

3.1.4. Les identités et le rapport de places sociales

L'identité joue un rôle significatif dans l'interaction verbale. Vion (2000) affirme à ce sujet que l'une des fonctions de l'interaction verbale est la construction des images identitaires. La construction identitaire détermine la manière dont les participants se représentent mutuellement, se positionnent et envisagent l'interaction. Selon Flahault (1978), « chacun accède à son identité à partir et à l'intérieur d'un système de places qui le dépasse ; ce concept implique qu'il n'y a pas de parole qui ne soit émise d'une place et convoque l'interlocuteur à une place correctrice ; soit que cette parole présuppose seulement le rapport de place en vigueur, soit que le locuteur en attende la reconnaissance de sa propre place ou oblige son interlocuteur à s'inscrire dans le rapport » (Flahault cité par Vion, 2000 : 80). Lorsque les représentations identitaires intersubjectives ne sont pas convergentes, cette variation peut donner lieu à une montée en tension. Dès l'ouverture du D1, un désaccord oppose SM et CL sur le rapport de places. SM propose un rapport de places occasionnelles en désignant son interlocuteur par le prénom (« Bonsoir Cabral ») ; en revanche, CL privilégie les places institutionnelles (« Bonsoir Honorable Moth Samuel »).

Extrait 4: Trilogie entre RT, SM et CL lors de la séquence d'ouverture du duel

T1.	RT :	aujourd'hui vous êtes face à Cabral Libii votre collègue député à l'Assemblée nationale. Vous allez évoquer cette question de la forêt d'Ebo et d'autres sur lesquels vous ne vous entendez pas toujours, et qui ont déjà été évoqués sur ce plateau. Et vous avez donc une demi-heure pour évoquer les zones d'ombre de ce que vous considérez comme zone d'ombre dans la posture de Cabral Libii
T2	SM :	euh Bonsoir Cabral
T3	CL :	bonsoir Honorable Moth Samuel
T4	SM :	merci on pourra s'appeler Honorable mais très souvent moi je préférerais créer l'amitié en appelant par les prénoms mais vous êtes libre de m'appeler Honorable Moth. Je voudrais également préciser par rapport [
T5	CL	les habitudes dans un duel on n'en a pas tout le temps
T6	SM	non non. c'est pas bien grave euh euh je voudrais préciser également l'intention des uns et des autres que c'est pas la première fois que Cabral et moi on se rencontre. La première c'est il y a à peu près 7 ans dans la même émission à l'époque animée par Ghislain Essono. À l'époque ça s'est très bien passé et même aujourd'hui ça va bien se passer (Rires)
T7	CL :	entre temps vous êtes devenu prophète
T8	SM :	non non non moi je... prophète du temps présent peut-être

SM et CL sont tous deux des députés à l'Assemblée nationale du Cameroun et appartiennent respectivement au parti au pouvoir [5], et à l'opposition [6]. Leur échange oscille entre politesse de surface et tension sous-jacente. CL rejette d'entrée de jeu le rapport de places proposé par SM (T2). L'utilisation du prénom dans le cadre d'un débat n'est pas un fait langagier fréquent (De Chanay, 2010 ; Détrie, 2010 ; Kerbrat-Orecchioni, 2016). Le recours au prénom (« Cabral ») par SM constituerait une stratégie de pacification et de rapprochement ; ce terme d'adresse instaure une proximité relationnelle fondée sur les valeurs d'amitié, de solidarité et de fraternité. Cette vision est rappelée par le modérateur de l'émission à travers l'expression « votre confrère » (T1). À l'opposé, CL milite pour un rapport de places plus formel et exprime sa préférence pour l'affrontement (T5). L'échange entre les deux participants confirme l'existence d'une tension manifeste : à un style amical, plaisantin, adouci et insidieux élaboré par SM, s'oppose une attitude sérieuse, frontale et agressive de CL. L'agressivité verbale de CL est par ailleurs illustrée par l'ironie, une forme d'attaque déguisée (T7). Il convient de noter aussi que certains faits langagiers tels que le rire de SM (T6) peuvent relever de l'impolitesse subtile.

Les désaccords sur les identités et le rapport de places sont observés par ailleurs lorsqu'un des débatteurs assigne manifestement ou de manière latente une place suggestive et condescendante à l'adversaire. La même ligne de conduite est observée dans le D2 : JME s'appuie sur son âge et son expérience pour donner une leçon d'histoire du Cameroun à JB. Il déclare à l'adresse des téléspectateurs : « Il (JB) n'a rien à dire. Il ne peut rien dire sur le sujet parce que je suis son grand frère. Je lui enseigne ça. Donc il n'a rien à dire ». En définitive, les débats télévisés, du fait de leur préférence pour le conflit, sont le lieu d'inscription d'une abondante impolitesse et violence verbale. Selon nos observations, tout élément de langage, ligne de conduite adoptée au cours de l'interaction, aussi anodin soit-il, peut donner lieu à une montée en tension caractérisée par des actes d'agressivité verbale.

3.2. L'agôn et l'argumentation *ad personam*

Lorsque les désaccords sont tranchés et que le conflit se cristallise, si les adversaires ne parviennent pas à trouver un point d'accord, l'argumentation *ad rem* peut basculer vers l'argumentation *ad personam*. L'agôn prend souvent alors la forme d'une empoignade, d'une joute verbale. Dans ce contexte, les participants accomplissent régulièrement des actes menaçants pour mettre en difficulté l'adversaire, affirmer la position dominante dans le duel et paraître le plus percutant. Cette préférence pour le conflit s'appuie sur l'argumentation *ad personam* dont l'objectif est de disqualifier, discréditer l'adversaire, de l'humilier et de provoquer sa mort symbolique (Robrieux, 1993). De nombreux actes d'agressivité (les injures, les dénigrements, les attaques personnelles, etc.) sont mobilisés dans une perspective essentiellement agonistique. Nous analysons dans cette suite trois phénomènes récurrents : l'invective, la mise en scène de l'autorité et l'attaque personnelle.

3.2.1. Les invectives

L'invective est un discours violent et injurieux adressé à une personne. À ce titre, elle relève de la violence verbale. Les invectives sont quasi présentes dans toutes les interactions étudiées au point d'apparaître comme une régularité dans le contexte d'étude. Les analyses indiquent que les invectives portent soit sur les qualités humaines : « Vous n'avez pas honte ! Arrêtez ça », « Vous êtes de mauvaise foi », « Vous êtes un menteur », « Vous n'êtes pas honnête », « C'est un menteur » ; soit sur les compétences, l'expertise ou l'autorité intellectuelle : « Vous êtes hors sujet », « Vous ne connaissez absolument rien », « Cabral ne connaît absolument rien sur le sujet », « Vous êtes peut-être amnésique », « Tu es zéro ». Les énoncés ci-dessus sont contraires aux règles de politesse propres aux interactions horizontales et dans les contextes institutionnels et professionnels au Cameroun (Mulo Farenkia, 2008 ; Feussi, 2008). En effet, au moyen de tels actes, l'égalité statutaire entre les interactants se transforme en asymétrie condescendante dont l'objectif est de rabaisser, dénigrer et disqualifier publiquement l'adversaire. La séquence suivante illustre la transition entre le désaccord rationnel et l'attaque personnelle.

Extrait 5 : échange entre JB et JME au sujet du boycott des élections par le parti de JB

T1	JB :	nous sommes dans une logique républicaine et le principe de la république c'est la loi
T2	JME :	oui alors
T3	JB :	S'il n'est pas d'accord, on arrête
T4	JME :	on arrête quoi
T5	JB :	la discussion. je ne peux pas discuter avec un type qui ne comprends pas que le principe c'est la loi. j'arrête.
T6	JME :	mon cher ami, moi je vous écoute
T7	JB :	mais tu amènes des types ici qui ne savent pas ce qu'est la loi (s'adressant au modérateur) tu es zéro tu es KO (Il s'adresse à JME)

⁵ Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC)

⁶ Le Parti camerounais de la réconciliation nationale (PCRN).

Dans cet extrait, JB souhaite justifier la non-participation de sa formation politique [7], aux élections régionales en convoquant un argument d'autorité formulé par la loi (T1). JME ne partage pas complètement ce point de vue (T2). La discordance entre les deux interlocuteurs se manifeste à travers la multiplication des actes d'agression verbale et d'insulte. Dans cette séquence, JB enchaîne les actes d'impolitesse envers son interlocuteur : l'énoncé « Tu es zéro tu es ko » est manifestement une attaque personnelle et dévalorisante dont le but probable est de ridiculiser, dénigrer et rabaisser son adversaire. De même, l'expression « Tu es KO » montre que JB se comporte comme un boxeur, un compétiteur. Dans la même intervention, il formule indirectement une accusation à l'endroit de son adversaire en déconstruisant son image d'autorité intellectuelle : « tu (le modérateur) amènes des types ici qui ne savent pas ce qu'est la loi ». Nous déduisons que JB s'appuie sur la situation de discordance pour affirmer implicitement son autorité intellectuelle. Dans le tour (T5), JB exprime également son mépris envers son interlocuteur : il utilise une forme d'adresse délocutive et un appellatif à valeur péjorative (« un type ») suivi d'une relative disqualifiante. À l'opposé de l'attitude hyper-agressive et impolie de JB, JME recherche un apaisement au moyen de l'emploi du terme

d'adresse adoucissant « mon cher ami ». Cette expression peut également être interprétée comme ironique ou sarcastique en tant que marqueur d'une pseudo-cordialité.

En outre, cette séquence illustre une deuxième régularité observée dans les interactions : la transition d'un débat d'idées vers un affrontement de personnes. En effet, dans des situations de discordance profonde et cristallisée, les interlocuteurs peuvent adopter des lignes de conduite agressives et méprisantes en s'appuyant sur des éléments langagiers vitupérants, des insultes et dénigrement pour discréditer son adversaire. Le débat d'idées bascule alors souvent vers une attaque personnelle.

3.2.2. L'agôn et l'autoritas

L'*agôn* et l'*autoritas* constituent des catégories majeures dans l'argumentation *ad personam* lors des débats. De fait, pour réfuter les points de vue de leurs opposants, les participants peuvent adopter des comportements supérieurs pour renforcer le conflit, gagner la face et prendre l'ascendance sur l'adversaire. L'exemple ci-dessous montre le lien entre l'*agôn* et l'*autoritas*.

Extrait 6 : échange entre HEN et AN portant sur binationalité

T1	HEN :	Oh monsieur, laissez-moi parler dis donc. On n'est pas ici pour la gesticulation. Donc essayez d'éclairer ceux qui nous regardent [
T2	AN :	j'ai les bras croisés [
T3	HEN :	non ! Vous nous perdez du temps
T4	AN :	calmez-vous
T5	HEN :	non ! vous n'êtes pas dans une position de me traiter comme votre élève. Quand vous me posez des questions, laissez-moi répondre. Je vous explique et vous êtes obligé de m'entendre (ton menaçant) plus qu'entendre vous allez m'écouter. Je suis passé d'un bureau à un autre avec mon passeport camerounais (...) vous pensez qu'Achille Mbembe a eu besoin de fournir un certificat de nationalité pour avoir un passeport sénégalais ? Vous rêvez parce que vous n'avez jamais voyage

L'extrait ci-dessus oppose HEN et AN sur la question de la binationalité. HEN souhaite éclaircir l'opinion sur la procédure ayant abouti au rejet de sa candidature aux élections sénatoriales. Il attaque la face de son interlocuteur en faisant valoir une position dominante. Dans cette illustration, HEK convoque des taxèmes et transgresse les règles de politesse. Dans (T1), il interpelle violemment son adversaire sur sa stratégie qui consiste à effectuer de petits coups de force dans l'échange. Cette intervention laisse transparaître la montée en tension des affects négatifs, particulièrement la colère. Dans (T3), HEN lui adresse à AN un reproche manifestement révélateur de l'incompétence à participer à un débat ; en (T5), il renforce l'*agôn* en mobilisant plusieurs taxèmes : prosodiques (l'utilisation du ton

menaçant) et verbaux (le modalisateur négatif « non », la formulation performative : « Je vous explique et vous êtes obligé de m'entendre (ton menaçant) ; plus qu'entendre, vous allez m'écouter » ; la question adversative et l'insulte et le volume de parole). Tout comme dans l'exemple précédent, l'escalade verbale initiée par l'un des participants est souvent atténuée par l'attitude moins belliqueuse de l'autre interlocuteur. Cette régulation empêche la mort de l'interaction, car, comme le soutient Kerbrat-Orecchioni (1992: 148), « l'excès de conflit peut entraîner la mort de l'interaction ; mais de l'autre côté, l'excès de consensus ne mène lui aussi qu'au silence ».

La même stratégie discursive est observée dans D1 et D2.

⁷ L'UPC : Union des populations du Cameroun

Extrait 7: échange entre CL et SM au sujet de la défaite du parti politique de CL

T2	CL :	(il se redresse et ajuste ses lunettes) alors euh pour avoir été enseignant euh je sais bien distinguer les étudiants qui comprennent vite de ceux qui ne comprennent pas vite. Donc je vous comprends tout à fait que vous n'avez pas compris.
T3	SM :	très bien je suis parmi les mauvais étudiants ça fait partie des choses que je demandais s vous avez compris ou non.
T3	CL :	c'est pas un fait si vous ne comprenez pas vite ça arrive
T4	SM :	Ça peut arriver
	CL :	voilà ! Ne le prenez pas mal donc je vais donc réexpliquer [
	SM :	j'ai pas besoin de votre complaisance

Comme nous l'avons indiqué plus haut, SM et CL sont tous deux des députés à l'Assemblée nationale, bien qu'appartenant à des formations politiques opposées. Le rapport de places institutionnelles entre les deux participants exige d'eux une obligation de politesse réciproque. Dans cet exemple, l'impolitesse est constitutive de la position condescendante choisie par CL face à son collègue. L'analyse des signifiants non verbaux et verbaux montre que CL adopte une position dominante vis-à-vis de SM qui est son aîné en âge et dans la mandature. Dans la prise de parole antérieure à cette séquence, il explique de manière magistrale le processus ayant conduit à la défaite de sa formation politique en excluant la question de sa responsabilité personnelle. Dans cette séquence, il se comporte en donneur de leçon : suscitant ainsi l'irritation de son interlocuteur. On peut donc dire à propos de ce cas d'étude que la divergence de point de vue sert de motif pour marquer la supériorité.

3.2.3. L'attaque Personnelle

Dans la structure du duel, l'escalade constitue le moment par excellence de la mise en scène des attaques personnelles. Toutefois, celles-ci peuvent apparaître à n'importe quel moment du duel, selon la nature de la relation entre les débatteurs. L'attaque personnelle consiste à s'en prendre personnellement à son adversaire en mettant en relief des aspects négatifs de sa vie et de sa personnalité. L'attaque personnelle vise à porter un coup au moral, à l'intégrité de l'adversaire. Dans le D3, HEN déploie une série d'attaques personnelles orientées vers la dénonciation de l'incompétence de son adversaire : « C'est faux, vous êtes un menteur, vous êtes incompétent », « Je ne vous appelle plus maître », « Ne me faites pas la honte », « Vous n'avez jamais voyagé », « Vous n'avez jamais exercé des activités hors du barreau » (D3 : AN-HEK). Les énoncés *supra* sont produits par HEN, militant du parti au pouvoir et avocat d'affaires. Il s'adresse à AN exerçant la même profession d'avocat. L'ensemble de ces énoncés tourne autour du réseau lexical de l'incompétence : HEK présente son interlocuteur comme un usurpateur, une personne indigne de se prévaloir comme avocat au barreau. Le locuteur HEN tire profit des faiblesses en matière de droit pour récuser les points de vue soutenus par AN.

Une autre série illustrative formulée par CL et adressées à SM : « Vous manquez de sérieux, vous

voulez jouer au professeur », « Je vous comprends, vous n'avez jamais dirigé un parti politique, vous n'avez pris une décision qui engage des vies » (D1 : SM-CL).

En outre, si les recherches sur la politesse au Cameroun attestent la flexibilité des pratiques de politesse (Mulo Farenkia, 2008 ; Feussi, 2008), cette étude sur les interactions conflictuelles atteste l'existence d'une propension à l'impolitesse dans les débats. En effet, les actes de discours ci-dessus relèvent de l'impolitesse, car ils sont contraires à la conception des relations sociales et aux valeurs des sociétés collectivistes camerounaises. Les lignes de conduite favorables à l'impolitesse, à l'agressivité et à la violence verbale expriment les mutations sociales en cours, la transition d'une société traditionnelle vers des sociétés modernes et démocratiques. Dans les sociétés traditionnelles bantu, les relations sociales reposent sur un ethos égalitaire avec le principe du *primus inter pares*, la solidarité est préconisée et la perméabilité de l'individu à autrui est exigée. Dans les interactions sociales, il faut paraître sociable, bienveillant et avoir un langage noble. Dans la même veine, Mulo Farenkia (2008 : 20) relève que l'essence collectiviste de la société camerounaise repose sur une vision positive d'autrui : « l'autre est considéré comme un potentiel espace de solidarité, d'aide, de refuge, de confiance et comme source des solutions aux problèmes auxquels on fait face. La peur de l'autre, la réserve qu'on observe ailleurs lorsqu'il s'agit d'interagir avec autrui semblent être d'un degré relativement faible en contexte camerounais ». Cette conception de la socialité exige le management de la face de l'adversaire, de la nécessité de préserver des relations vivantes avec autrui en dépit de toute conflictualité.

3.3. La mise à Mort Symbolique De L'adversaire

Le duel vise la mise à mort symbolique de l'adversaire. En situation de débat, le processus de la mise à mort consiste à déconstruire l'ethos de crédibilité de l'opposant de manière à modifier l'opinion du public, à museler la parole de l'adversaire. Selon Charaudeau (1999 : 91), la crédibilité est « le résultat d'une construction, construction opérée par le sujet parlant de son identité discursive de sorte que les autres soient conduits à le juger digne de crédit ». La crédibilité est déterminée par trois conditions : la sincérité ou la transparence, la performance et l'efficacité. Dans le fonctionnement des duels, les interlocuteurs tentent

régulièrement de discréditer leur adversaire en établissant une absence de congruence entre le discours et les actes ou encore entre le discours et la pratique. Dans les deux séquences suivantes, nous analysons comment la montée en tension débouche sur la mise à

mort symbolique de l'adversaire marquée par l'utilisation d'un coup de grâce.

Dans le D3, HEN réalise le coup de grâce qui déconstruit l'image socioprofessionnelle de son adversaire.

Extrait 8: échange entre HEN et AN lors de la séquence de clôture du duel

T1	HEN	je termine sur une chose quand je vois un brillant avocat [
T2	AN :	Je ne suis pas un brillant avocat maintenez-le car je ne vous insulterais jamais ça ne relève ni de mon éducation ni de ma formation je ne vous répondrai pas dans ce sens [
T3	HEN :	Ok. quand un avocat
T4	AN :	non ! Dites Nguéfack
T5	HEK :	quand un avocat dit : « Je connais tel. Il ne ment pas, il ne mentira jamais »
T6	AN :	Jamais
T7	HEK :	vous n'avez pas le droit d'être avocat parce que vous n'avez pas le doute apprenez cette leçon ce soir.

Cette séquence correspond à la fin du duel : la pré-clôture est amorcée par la formule méta-discursive « Je termine sur une chose ». HEN souhaite disqualifier professionnellement son adversaire. La séquence de clôture s'ouvre par une attaque courtoise formulée par l'ironie « un brillant avocat » (T1). Face à l'opposition de son adversaire (2), il atténue son attaque personnelle en convoquant la condition de performance à travers le dialogisme interlocutif (T5) pour dénier à son adversaire sa professionnalité (T7). Le duel s'achève par une

formulation brutale de HEK qui marque le coup de grâce : « Quand un avocat dit : « Je connais tel. Il ne ment pas, il ne mentira jamais » [...] Vous n'avez pas le droit d'être avocat parce que vous n'avez pas le doute. Apprenez cette leçon ce soir ».

Dans le D1, le dernier coup de grâce est porté par SM sur CL au sujet de la question de la réserve forestière d'Ebo et de la dotation de la décentralisation.

Extrait 9: échange entre SM et CL lors de la clôture du duel

SM :	écoutez-moi Rodrigue Tongue, s'il y a une personne qui, sur la question de la forêt d'Ebo, préfère la forêt communautaire à l'UFA ; effectivement c'est un martien celui-là. Ce sont les martiens qui le supportent. (...) Dans le cas de ce qui s'est passé effectivement et que Cabral Libii ne connaît absolument rien. Il commence par l'UFA. Effectivement la bataille sur la forêt, sur le massif forestier d'Ebo, c'est une bataille séculaire qui commence depuis 1963. Cabral Libii ne connaît pas le contexte mais il se prononce quand même. (...) Moi, je suis un natif de là-bas. Le minium d'humilité voudrait que Cabral Libii effectivement, avant de prendre position, il consulte son confrère. (...) Il ne faut pas, parce qu'on pense qu'on a un destin national, que l'on peut se permettre de dire tout et rien à la fois. Ce que vous avez dit dans le cadre de la forêt d'Ebo, c'est effectivement tout et rien à la fois. Pour pouvoir terminer sur la décentralisation, les 15 %, il s'est trompé, lourdement trompé... Aujourd'hui la dotation de la décentralisation est au-dessus de 15 % nettement à 18 %.
------	--

SM souhaite prouver à l'opinion publique que son adversaire n'a aucune maîtrise des questions sur lesquelles il prétend avoir de l'expertise. Dans cette dernière prise de parole du duel, il déploie une rhétorique qui est assimilable à un coup de grâce argumentatif. Cette intervention met en évidence plusieurs faits langagiers significatifs. Le réseau lexical de cette réplique porte sur un vocabulaire de l'ignorance : « martien », « ne connaît pas », « s'est trompé », « lourdement trompé ». Le député CL, à travers ses différentes prises de positions et déclarations publiques sur des questions sociales, se présente régulièrement à l'opinion comme une personne dotée d'un destin national qui le prédispose à se prononcer sur toutes les questions de la vie de la nation. La représentation métaphorique « martien » est subjectivement chargée ; elle connote la méconnaissance, la déconnexion du député CL de la réalité sociopolitique dont il se prétend être le défenseur. L'énoncé-coup de grâce qui résume toute l'argumentation de SM est assurément : « Il ne faut pas, parce qu'on pense qu'on a un destin national, que l'on

peut se permettre de dire tout et rien à la fois. » En outre, tout comme l'exemple précédent, le duel s'achève avec un énoncé-coup de grâce qui signe la mise à mort symbolique de l'adversaire.

CONCLUSION

Les analyses menées dans cet article ont mis en évidence quelques caractéristiques discursives et linguistiques des échanges dans les situations conflictuelles. En portant une attention sur les actes d'impolitesse, la montée en tension et la violence verbale, cette étude a permis de comprendre la logique discursive, interactionnelle et communicationnelle qui sous-tend les interactions verbales dans les nouvelles agoras médiatiques au Cameroun. Dans les débats télévisés francophones étudiés, l'impolitesse occupe une place centrale. Elle est intégrée dans la stratégie argumentative pour porter un coup à l'adversaire, le mettre en difficulté et le dominer. Les analyses ont montré aussi que les désaccords servent de prétexte à des

conflits interpersonnels, transformant les débats en affrontements de toutes sortes. L'impolitesse argumentative y apparaît comme l'une des stratégies adoptées par les débatteurs pour récuser les points de vue de leur adversaire. Il apparaît aussi que lorsque les désaccords sont tranchés, le débat d'idées bascule inéluctablement de l'argumentation *ad rem* vers l'argumentation *ad personam*. Dans cette étude, trois formes de l'argumentation *ad personam* ont été décrites : l'invective, l'attaque personnelle, le dénigrement, le sarcasme et l'ironie. Sur le plan fonctionnel, le recours à l'impolitesse dans l'acte de réfutation vise à discréditer, disqualifier l'adversaire, à lui porter un coup au moral, voire provoquer sa mort symbolique. En définitive, cette étude sur l'impolitesse et la montée en tension dans les débats télévisés francophones au Cameroun montre que les mutations sociales déterminent et conditionnent les formes d'expression et de pratiques discursives.

Convention de la transcription

[: Interruption et chevauchement

(...) : Troncation d'un extrait du corpus

RT : Rodrigue Tongue (le modérateur)

AN : Augustin Nguefack

HEN : Hervé -Emmanuel Nkom

SM: Samuel Moth

CL: Cabral Libii

JB : Jean Bahebeck

JME: Joseph Marie Eloundou

REFERENCES

- Auger, N., et al. (2008). De la violence verbale, pour une sociolinguistique des discours et des interactions, in Durand, J., Habert, B., Laks, B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, pp. 631-643.
- Avodo Avodo, J. (2024b). Le désaccord à la camerounaise : étude de la ritualisation du conflit dans les interactions verbales de l'émission L'Arène de Canal 2 International, in Ngouo Tchio H. R., Hounda A. et Ngwe, R. (Eds), *Verbalisation et écriture de la résistance en Afrique postcoloniale. Une analyse exploratoire des discours et de productions littéraires* (pp. 27-39), Bern : Lincom Europa.
- Bousfield, D & Locher, M A. (2008). (éds), *Impoliteness in Language*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Bousfield, D. (2008), *Impoliteness in Interaction*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company.
- Brown, P., & Levinson, S. (1987). *Politeness. Some Universals in Language Use*, Cambridge, Cambridge : University Press.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politiques : les masques du pouvoir*, Paris : Vruillet.
- Culpeper, J. (1996). Towards an anatomy of impoliteness, *Journal of Pragmatics*, 25, 349-
- Culpeper, J. (2005). Impoliteness and the Weakest Link, *Journal of Politeness Research*, 1 (1), 35-72.
- Culpeper, J. (2011). *Impoliteness: Using Language to Cause Offence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Chanay, H C. (2010). Adresses adroites. Les FNA dans le débat Royal-Sarkozy du 2 mai 2007, In Kerbrat-Orecchioni, C (dir.), *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse en français*, (pp. 249-294), Chambéry : Presses Universitaires de Savoie.
- De Chanay, H. C., & Kerbrat-Orecchioni, C. (2017). Regard et deixis personnelle: l'adresse dans les débats d'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. *Langue française*, 193, 93-108.
- Détrie, C. (2006). *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*, Paris : CNRS Éditions.
- Feussi, V. (2008). Les pratiques de la politesse au Cameroun : une dynamique relationnelle et contextuelle, In Mulo Farenkia, B (éd), *De la politesse linguistique au Cameroun* (pp.31-46), Bern : Peter Lang.
- Flahault, F. (1976). *La parole intermédiaire*, Paris : Seuil.
- Fracchiolla, B et Romain, C. (2015). L'attaque courtoise : un modèle d'interaction pragmatique au service de la prise de pouvoir en politique, *Semen*, 40, <http://semen.revues.org/10418>
- Fracchiolla, B. (2011). Injure, In Marzano, M (ed), *Dictionnaire de la Violence*, (pp.706-710), Paris : Presses universitaires de France.
- Garcia, C. (1980). Argumenter à l'oral : De la discussion au débat, *Pratiques*, 28, 95-124.
- Goffman, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1987). *Façon de parler*, Paris : Minuit.
- Hocini, S 2020. La formulation du désaccord dans les débats télévisés algériens : quels « effets-de-politesse » ?, *Glottopol*, 33. DOI : <https://doi.org/10.4000/glottopol.546>
- Jobert, M. (2010). L'impolitesse linguistique : vers un nouveau paradigme de recherche ?, *Lexis*, Special issue 2, DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.777>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*, Paris: Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). L'impolitesse en interaction: Aperçus théoriques et étude de cas. *Lexis*. Special issue 2.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2016). Le désaccord, réaction « non préférée » ? Le cas des débats présidentiels, *Cahiers de praxématique*, 6; <http://praxématique.revues.org/4524>
- Kim, J-M. (2001). *Accord et désaccord dans le débat radiophonique en français et en coréen*, Thèse de doctorat, Université de Lyon.
- Locher Mi & Watts, R. (2005). Politeness theory and relational work, *Journal of Politeness Research*, 1(1), 2005 : 9-33

- Locher, M. A., & Watts, R. J. (2005). Politeness Theory and Relational Work. *Journal of Politeness Research : Language, Behaviour, Culture*, 1, 9-33.
- Mills, S. (2003). *Gender and politeness*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mills, S. (2005). Gender and impoliteness. *Journal of Politeness Research*, 1, 263–280.
- Moïse, C. (2009). Espace public et fonction de l’insulte dans la violence verbale, in Lagorgette D. (éd.) *Les insultes en français: de la recherche fondamentale à ses applications*, Chambéry: Université de Savoie, pp. 201-219
- Moïse, C. (2012). *Violence verbale, fulgurances au quotidien*, Montpellier Languedoc-Roussillon: Crdp.
- Moïse, M. (2012). Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante, *Argumentation et Analyse du Discours*, 8 | 2012, DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.1260>.
- Mulo Farenkia, B. (2008). Comprendre l’éthos communicatif camerounais, In Mulo Farenkia, B. (éd.), *De la politesse linguistique au Cameroun* (pp. 11-29), Bern : Peter Lang.
- Sullet-Nylander, F. et Roitman, M. (2016). ”Mais vous avez tout à fait raison, M. le Premier ministre”Termes d’adresse et débats politiques télévisés de l’entre-deux-tours (1974-2012)”, *Pragmática Sociocultural*, 4(1), 1-24.
- Vion, R. (1992). *La communication verbale: Analyse des interactions*. Paris: Hachette.

Cite This Article: Joseph Avodo Avodo (2025). De l’impolitesse linguistique dans quelques débats télévisés au Cameroun. *East African Scholars J Edu Humanit Lit*, 8(6), 174-185.
